

LA SYLLABE PHONOLOGIQUE

A. ROSETTI

1. LA SYLLABE, OBJET D'ÉTUDE DE LA PHONOLOGIE

La majorité des linguistes admettent l'existence de la syllabe phonétique et de la syllabe phonologique.

Ce n'est pourtant pas l'avis de Viggo Brøndal, pour qui la syllabe est le totalisateur d'un espace de temps donné, pendant lequel les sons du langage se suivent dans une succession ininterrompue, tandis que le phonème est atemporel et discontinu (Brøndal, 42-43).

Selon von Essen, la syllabe n'est pas une notion phonétique: elle appartient à la phonologie (von Essen, I, 200; II, 85-88).

La syllabe est un phénomène phonétique utilisable dans un système phonématique (Malmberg, 80; Rosetti, 21).

Le groupement des phonèmes est particulier à chaque langue; il ressortit du concept qui établit les frontières de chaque mot.

La syllabe est donc un concept phonologique.

2. LA SYLLABE ET D'AUTRES UNITÉS STRUCTURALES

Selon O'Connor et Trim, on peut définir la syllabe après avoir établi, au préalable, l'existence de deux classes différentes de phonèmes: voyelle et consonne. La distribution des voyelles et des consonnes, dans les formes du langage articulé, est différente.

La syllabe est une structure phonématique minimum, formée par la combinaison de voyelles et de consonnes, dont le noyau est une voyelle. Cette voyelle peut être précédée et suivie par une consonne ou une combinaison de consonnes. On peut établir la frontière syllabique en prenant pour critère les combinaisons consonantiques placées à l'initiale et à la finale du mot (O'Connor-Trim, 104-105, 122).

La conception de L. Hjelmslev est différente. Pour lui la syllabe est une chaîne d'expression frappée d'un seul accent. La syllabe phonologique ne coïncide pas avec la syllabe phonétique et doit être définie indépendamment de sa manifestation phonétique. L'accent se manifeste par différents degrés d'intensité, de hauteur etc. Une fois la syllabe reconnue, on y distingue deux types d'éléments constituants: voyelle

et consonne. Une langue sans accent est une langue sans syllabes, par exemple le français. On n'y peut distinguer ni voyelles, ni consonnes, sauf dans le cas de fr. *à*, *ou*, composés d'une seule unité. Les autres voyelles peuvent être ensuite déterminées par le fait qu'elles sont gouvernées par les mêmes consonnes que les voyelles qui peuvent être employés dans les mots formés d'une seule unité (Hjelmslev, 266-270).

Selon Hjelmslev (267), dans angl. */'dak_otə/*, il y a deux accents: le premier sur */dak/*, et le second sur */tə/*. Cette manière de voir est critiquée par O'Connor-Trim (104), parce que la délimitation de la syllabe est établie avant son analyse préalable. Car pourquoi la syllabation */da-_oktə/* ne serait-elle pas possible?

La manière de voir de Hjelmslev n'est pas celle de E. Haugen non-plus, pour qui la syllabe peut être définie indépendamment des notions de voyelle, consonne, accent, joncture, quantité ou morphème.

La voyelle est une fonction de la syllabe.

Dans le système de phonèmes d'une langue donnée la voyelle constitue le noyau de la syllabe.

Les phonèmes d'une langue sont syllabiques ou non-syllabiques.

Dans nombre de langues, il y a autant de syllabes dans un mot, que de voyelles (Haugen, 214-215).

La syllabe est une suite de phonèmes qui forment une unité, la plus petite unité de ce genre. La syllabe constitue une unité purement phonologique (Haugen, 216).

Pour Zellig S. Harris la joncture est à elle seule un phonème et indique la frontière syllabique (p. 80). L'analyse de angl. *a name* et *an aim* en */ae-neym/* et */aen-eym/* montre que la joncture (notée par -) est en rapport avec la syllabation différente de ces deux suites de phonèmes (Harris, 79-82).

Entre le */ae/* et le */p/* de angl. *happy*, se place une joncture intermédiaire, selon Jones (104-105).

A ce propos, Haugen a montré que tous les faits se rapportant à la syllabation ne sont pas inclus dans la "joncture", sauf dans quelques langues à intonation, car le problème de la syllabe a divers aspects, et un seul est lié à la nature de la joncture (pour le rapport entre syllabe et joncture, v. Panov, 4; l'auteur emploie le terme "diérème").

Selon Harris, il n'y a pas de joncture dans *analysis*; mais, phonétiquement, il n'y a pas de différence entre *a name* et *analysis*. Et de même, entre *at all* et *a tall*, *a tire* et *attire*.

Si nous acceptons la joncture comme un phonème, il faut dire que la joncture ne peut pas résoudre tous les problèmes de la syllabation (Haugen, 215).

3. DÉFINITION DE LA SYLLABE

Comme on l'a vu, pour Hjelmslev la syllabe est englobée dans une chaîne d'expression frappée d'un accent unique (Hjelmslev, 266; cf. Pike, 60).

Pour O'Connor et Trim, les voyelles et les consonnes sont des classes de phonèmes dont la distribution est entièrement différente (O'Connor-Trim, 104).

La définition de la syllabe est fondée sur la distinction entre voyelle et consonne, comme nous l'avons indiqué cidessus, définition à laquelle s'est rallié aussi Haugen (216).

La syllabe est donc une combinaison minimale de phonèmes, dont le noyau est une voyelle, précédée ou suivie d'une consonne ou d'une combinaison de consonnes. La fréquence de l'emploi des combinaisons de consonnes à l'initiale ou à la finale des syllabes permet de fixer l'endroit de la division syllabique, lorsque la chose n'est pas immédiatement apparente (O'Connor-Trim, 104).

L'analyse de la syllabe dégage, comme unité irréductible, le *noyau* de la syllabe et ses *marges*. La voyelle occupe le sommet, les consonnes les marges de la syllabe (Haugen, 217).

La syllabe n'est donc pas définie en fonction de l'accent; il en résulte que, contrairement à l'affirmation de Hjelmslev, les langues qu'il considère privées de syllabes, en ont.

4. NOMBRE DES SYLLABES ET LIMITES DE LA SYLLABE

Ce sont deux problèmes différents, mais étroitement apparentés. Selon Kuryłowicz, il est aisé de compter les syllabes d'un mot, mais les difficultés commencent dès qu'il s'agit de fixer les limites de la syllabe; et là un rôle décisif est joué par les complexes consonantiques intervocaliques (Kuryłowicz, 80).

En ce qui concerne la limite de la syllabe, il est nécessaire d'établir des règles pour décider si la consonne appartient à la syllabe précédente ou à la suivante. Entre les deux sommets, il peut y avoir un "interlude", qui appartient aux deux syllabes (Hockett 52). Ainsi, la syllabe de angl. /hot/ est constituée par trois éléments: 1. l'attaque (/h/), 2. le sommet (/o/), et 3. la fin (coda): /t/. Dans *hot day*, il y a une joncture entre les deux mots, qui marque la frontière des deux syllabes. Dans angl. *nitrate* /naytrèyt/, le sommet de la syllabe est dans /ay/ et /èy/. Dans *night-rate* (/najt + rèyt/), le premier sommet est suivi de la coda /t/, et le second est précédé par l'attaque /r/. Dans le premier exemple, la suite de consonnes /tr/ ne peut être séparée en une combinaison coda-attaque; c'est là un type structural que l'on retrouve en anglais: un interlude.

Selon Eliason, dans un mot comme angl. *hitting*, la limite de la syllabe se trouve à l'intérieur de la consonne, qui est "ambisyllabique" (Trager-Bloch, 234; Eliason, 145-146).

Un critère pour délimiter la syllabe est donc constitué par l'initiale et la fin du mot. Ce critère est indiqué par Kuryłowicz (p. 84: règle II), O'Connor-Trim (122) et par Arnold (274).

Si l'on étudie toutes les combinaisons de consonnes possibles devant la première et la dernière voyelle du mot, on peut établir les séquences de consonnes admises à l'initiale et à la finale de la syllabe. Dans fr. *oignon*, par exemple, la limite de la syllabe est placée après *gn*, parce que /ñ-/ n'est pas possible.

Mais il y a aussi d'autres critères de délimitation de la syllabe.

Ainsi, le critère statistique, lorsque le critère de l'initiale et de la finale du mot ne donne pas de résultats: du moment que la probabilité de la division voyelle + consonne — voyelle est plus grande que celle de la division voyelle — consonne + voyelle, on divisera fr. *amour* en /a + mur/ et non en /am + ur/ (O'Connor-Trim, 121; Arnold, 280).

5. ANALYSE DE LA SYLLABE

La syllabe est, comme on l'a vu, une unité complexe. Les parties constituantes de la syllabe ont déjà été énumérées ci-dessus.

1. implosion, attaque ou tranche initiale (Kuryłowicz, 80 et s.; Hockett, 52), 2. sommet, noyau ou centre (Hockett, 52; Haugen, 217) et 3. explosion, coda ou tranche finale (Kuryłowicz, 80; Hockett, 52).

La tranche initiale et finale peuvent être réduites à zéro, comme dans fr. *à, ou* etc.; elles forment les "marges" de la syllabe (Haugen, 217).

Il existe des syllabes simples (type voyelle), et des syllabes complexes. Le seul élément constant de la syllabe est le centre (cf. Hockett, 52-56).

Dans les syllabes complexes, il se pose le problème de la séparation du centre du reste, spécialement dans le cas de successions de phonèmes consonnes et semi-voyelles. Dans ces cas, le centre lui-même est complexe, par ex. dans angl. *bait*, par rapport à *bent*: dans *bait* il se pose la question de savoir si la semi-voyelle fait partie du sommet ou de la "coda" (Hockett, 72). La différence entre l'anglais et le russe est évidente dans les séquences /ay/, /ey/, /oy/ du russe: ici /y/ postvocalique est interlude ou coda, parce que, en russe, la distribution de séquences telles que /ay/, /ey/, /oy/ n'est pas pareille à la distribution de simples noyaux du type /a/, /e/, /o/, car les séquences du russe ressemblent plutôt, du point de vue de la distribution, à des séquences du type /et/, /em/, /ap/, /an/ (Hockett, 74).

6. RAPPORT ENTRE LA SYLLABE PHONÉTIQUE ET LA SYLLABE PHONOLOGIQUE

La syllabe phonologique tend à correspondre à la syllabe phonétique (Pike, 60).

La méthode statistique n'arrive pas à résoudre le cas de fr. *astrologie, extraordinaire* etc. (Arnold, 281).

C'est que les résultats de cette méthode d'analyse ne correspondent pas toujours aux résultats de l'analyse phonétique, et que, d'ailleurs, l'analyse phonologique ne coïncide pas toujours avec l'analyse phonétique.

Le critère des groupes de consonnes qui apparaissent à l'initiale ou à la finale du mot, ne donne pas non plus de résultats satisfaisants (dans fr. *oignon*, Arnold, 279-280 propose de placer la limite de la syllabe après *n*; v. Rosetti, 14, 20, remarques sur la syllabe phonétique).

7. IMPORTANCE DE LA NOTION DE SYLLABE

La séquence des phonèmes dans la syllabe n'est pas due au hasard (Haugen, 216).

La syllabe est une unité supérieure au phonème; il convient de décrire le mieux possible la manière dont les phonèmes se combinent à l'intérieur de la syllabe (O'Connor-Trim, 105; Arnold, 260).

Comme l'a affirmé Sommerfelt (160), "la constitution syllabique fait partie du système phonologique, il faut le répéter. Elle est d'importance capitale pour l'explication phonologique".

La syllabe phonologique constitue un problème complexe. Les recherches récentes ont cependant apporté de nouvelles précisions là-dessus. La notion de syllabe peut être dégagée à l'aide de l'analyse structurale. L'application de la méthode statistique constitue une nouvelle étape dans le problème de la limite syllabique. Les problèmes posés par la syllabe sont en partie communs à toutes les langues et en partie spécifiques de chaque langue donnée: ainsi, en breton, *ombanda* "Bekleidung" est séparé en syllabes de la manière suivante: *o-mba-nda* (v. Essen, I, 200; II, 88).

Les progrès dans la connaissance de la structure syllabique des langues permettra à la syllabe d'occuper une place importante dans les recherches typologiques à venir (Jakobson, 21).

Bucarest

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1. Arnold = Gordon F. Arnold, "A Phonological Approach to Vowel, Consonant and Syllable in Modern French", *Lingua*, V (1955-1956), 3 (1956), pp. 253-287.
2. Brøndal = Viggo Brøndal, "Sound and Phoneme", *Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences* (Cambridge, 1936), pp. 40-45.
3. Eliason = Norman E. Eliason, "On Syllable Division in Phonemics", *Language*, XVIII (1942), pp. 144-146.
4. v. Essen I, II = I: O. von Essen, "Die Silbe - ein phonologischer Begriff", *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft*, V (1951), pp. 199-203; II: Id., "Über den Begriff der Silbe", *Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt-Universität zu Berlin*, V (1955-1956), Nr. 1, pp. 85-88.

5. Harris = Zellig S. Harris, *Methods in Structural Linguistics* (Chicago, 1955).
6. Haugen = Einar Haugen, "The Syllable in Linguistic Description", *For Roman Jakobson* (The Hague, 1956), pp. 213-221.
7. Hjelmslev = Louis Hjelmslev, "The Syllable as a Structural Unit", *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences* (Ghent, 1939), pp. 266-272.
8. Hockett = Charles F. Hockett, *A Manual of Phonology* (Baltimore, 1955).
9. Jakobson = Roman Jakobson, "Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics", *Proceedings of the Eighth International Congress of Linguists* (Oslo, 1958), pp. 17-25.
10. Jones = Daniel Jones, "The Hyphen as a Phonetic Sign", *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft*, IX (1956), 2, pp. 99-107.
11. Kuryłowicz = Jerzy Kuryłowicz, "Contribution à la théorie de la syllabe", *Bulletin de la Société polonaise de linguistique*, VIII (Cracovie, 1948), pp. 80-114.
12. Malmberg = Bertil Malmberg, "The Phonetic Basis for the Syllable Division", *Studia linguistica*, IX (1955), p. 80-87.
13. O'Connor-Trim = J. D. O'Connor and J. L. M. Trim, "Vowel, Consonant and Syllable - A Phonological Definition", *Word*, IX (1953), pp. 103-122.
14. Panov = M. V. Panov, "O razgraničitel'nyx signalax vazyke", *Voprosy jazykoznanija*, X, 1 (1961), pp. 3-19.
15. Pike = Kenneth L. Pike, *Phonemics. A Technique for Reducing Languages to Writing* (Ann Arbor, 1947), pp. 60-61.
16. Rosetti = A. Rosetti, *Sur la théorie de la syllabe* (s-Gravenhage, 1959).
17. Alf Sommerfelt, "Sur l'importance générale de la syllabe", *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, 4 (1931), pp. 156-160.
18. Trager-Bloch = G. L. Trager and B. Bloch, "The Syllabic Phonemes of English", *Language*, XVII (1941), pp. 223-246.
19. Troubetzkoy = N. S. Troubetzkoy, *Principes de phonologie* (Paris, 1949), pp. 196 et s.